

FACE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE, PRENDRE EN COMPTE LES IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX D'UNE ORGANISATION DE L'HABITAT SOCIAL

INTRODUCTION ET PRINCIPAUX IMPACTS

DANIEL GLAESNER

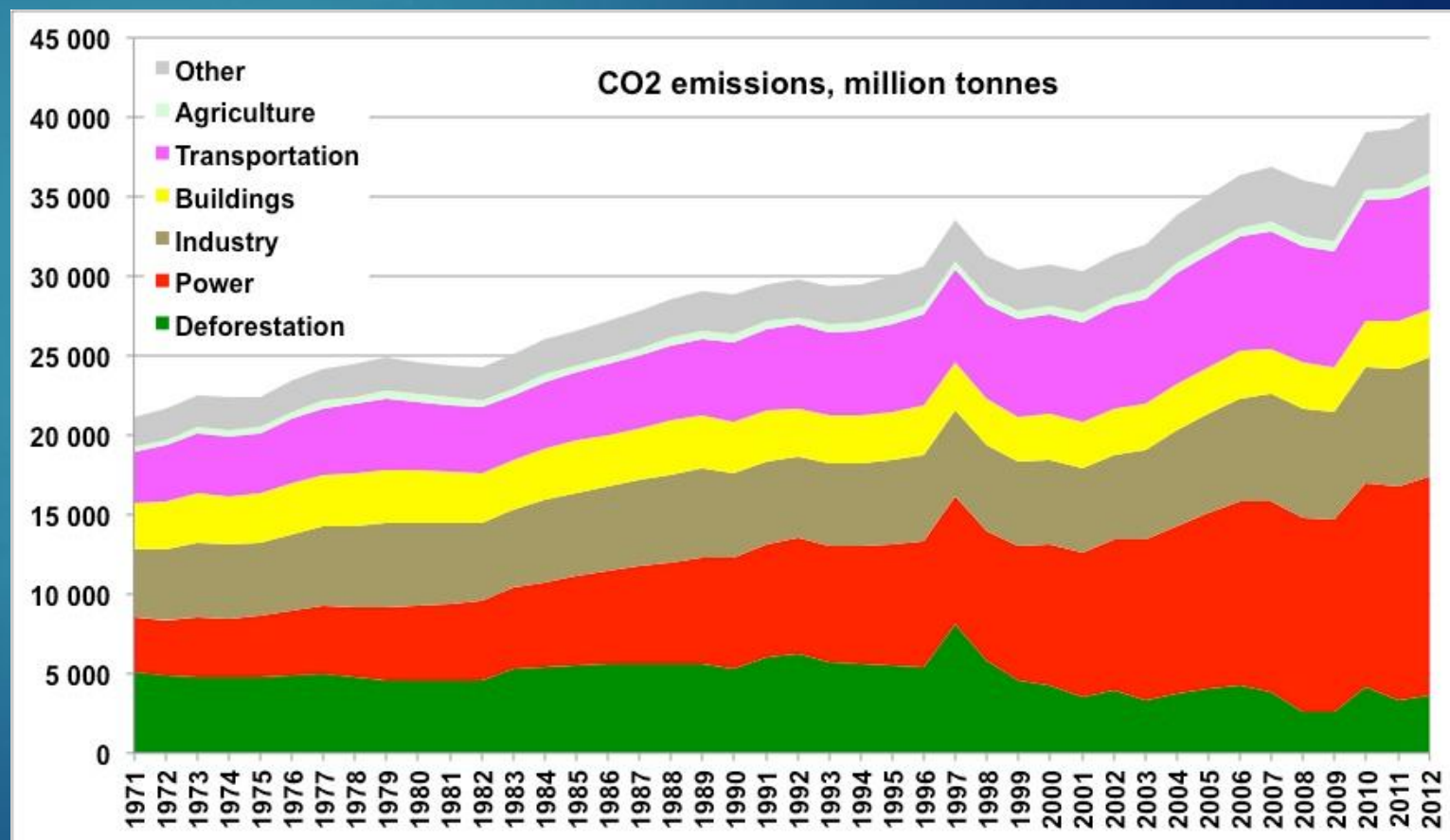
HABITAT SOCIAL DURABLE, un enjeu environnemental

2

**LE TERTIAIRE RESIDENTIEL REPRESENTE 17,7 % DES EMISSIONS DE GAZ A EFFET DE SERRE EN 2012 AUQUEL IL CONVIENT D'AJOUTER LA PRODUCTION D'ELECTRICITE RESIDENTIELLE SOIT :
= 23,5 % DES EMISSIONS TOTALES DE GES**

L'ELECTRICITE EST LA PREMIERE SOURCE MONDIALE D'EMISSION DE CO2

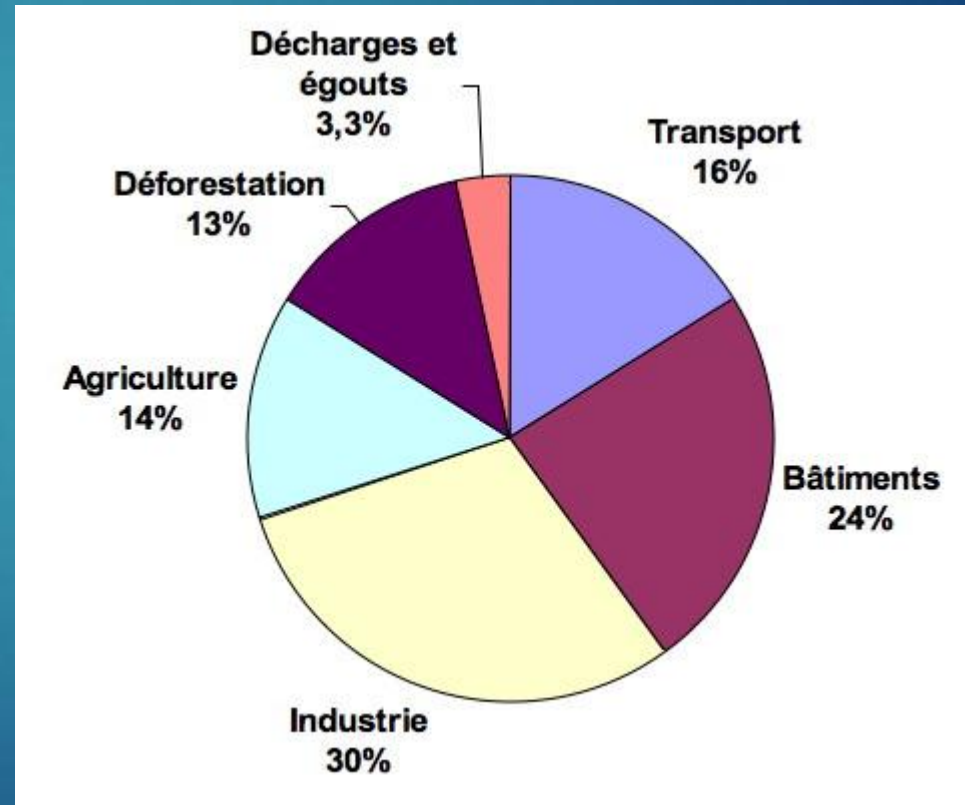
Sources : BP statistical Review 2013, CDIAC, the Carbon Budget, Woods Hole Research Center (Houghton et al.).



LE BÂTIMENT, un enjeu majeur pour la lutte contre le changement climatique

- ▶ **APRÈS L'INDUSTRIE, LE BÂTIMENT EST LE SECOND SECTEUR D'EMISSION DE GAZ A EFFET DE SERRE DANS LE MONDE EN 2004, en imputant les émissions des industries de l'énergie au secteur de consommation correspondant,**

Répartition par activité des émissions de gaz à effet de serre dans le monde en 2004 (Source : BP statistical Review 2009)



LE BÂTIMENT, un enjeu majeur pour la lutte contre le changement climatique

- ▶ DES RÉSERVES ÉNERGÉTIQUES FOSSILES LIMITÉES : CHARBON, PÉTROLE, GAZ, URANIUM QUI SE RENOUVELLENT MOINS VITE QUE LEUR CONSOMMATION,
- ▶ LA FILIÈRE NUCLEAIRE DE PRODUCTION D'ÉLECTRICITÉ NE REPRÉSENTE QUE 4 à 5 % DES CONSOMMATIONS d'ÉNERGIE FINALE AU PLAN MONDIAL,
- ▶ LE CHANGEMENT CLIMATIQUE EST EN ROUTE : RECHAUFFEMENT DE L'ATMOSPHERE ET DES OcéANS, DIMINUTION DE LA COUVERTURE GLACIAIRE ET NEIGEUSE, ÉLEVATION DU NIVEAU DES MERS, AUGMENTATION DES GAZ À EFFET DE SERRE
- ▶ LES SECTEURS DU BATIMENT ET DES TRANSPORTS : DES ÉMISSIONS DE GES EN HAUSSE = UN OBJECTIF DE RÉDUCTION DES CONSOMMATIONS ÉNERGETIQUES

LE BÂTIMENT, un enjeu majeur pour la lutte contre le changement climatique

5

- ▶ **DE NOUVEAUX ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX ASSOCIES A L'HABITAT :**
 - ▶ Conception bio-climatique avec l'appui de matériaux locaux,
 - ▶ Innovations dans les procédés et matériaux de construction,
 - ▶ Gestion des ressources en eau,
 - ▶ Gestion des déchets ménagers et de la construction,
 - ▶ Qualité de l'air dans les logements (basse consommation notamment)
 - ▶ Une intégration plus forte de la conception des ouvrages et de leur exploitation future, tout au long du cycle de vie
 - ▶ Des systèmes de management environnemental pour mieux maîtriser les impacts dans le temps.

5 domaines d'impact environnemental à piloter et évaluer

6



CONCEPTION
DES OPERATIONS
& PROCÉDES
CONSTRUCTIFS

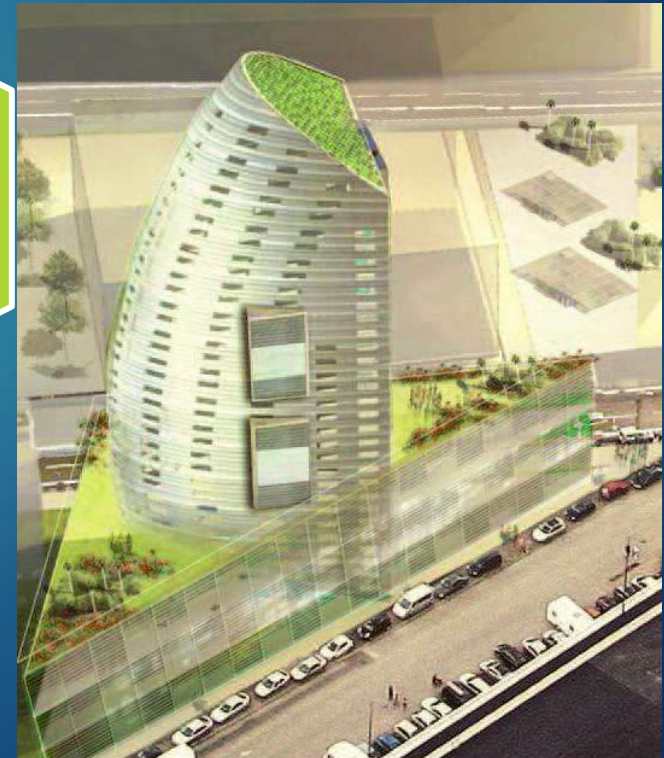
EFFICACITE
ENERGETIQUE

5 IMPACTS

EQUILIBRE
DES
TERRITOIRES
ET COHESION
SOCIALE

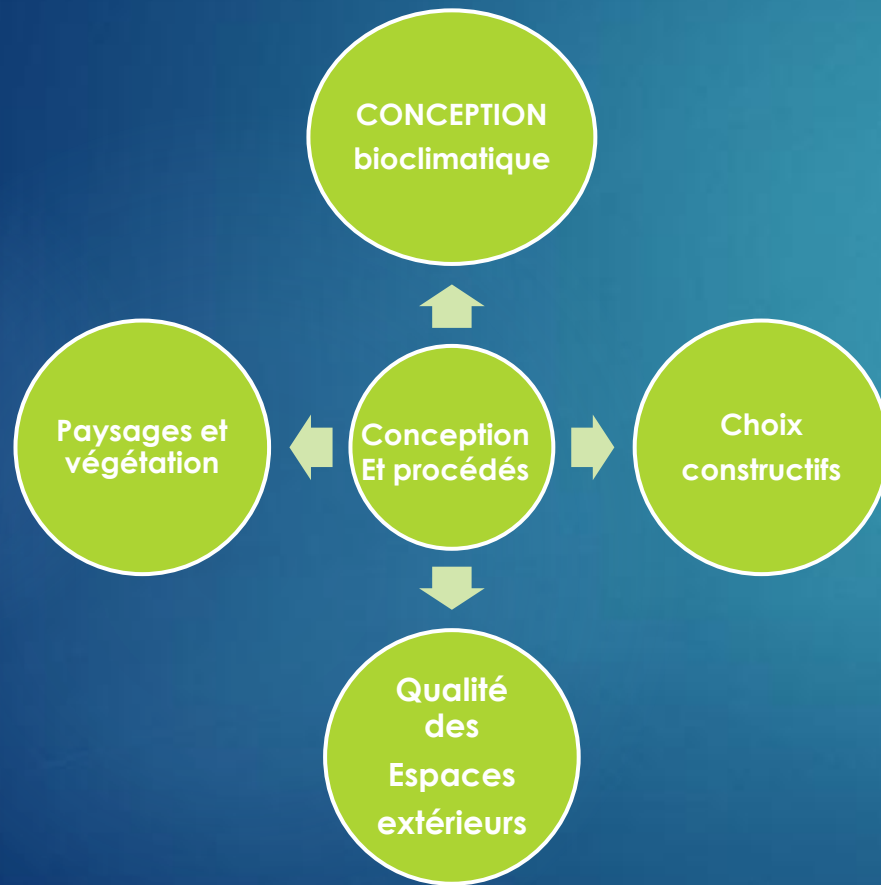
GOUVERNANCE
ET RELATIONS AVEC
LES PARTIES PRENANTES

MANAGEMENT
ENVIRONNEMENTAL



Conception des opérations et procédés constructifs

7



Les impacts à évaluer

- ▶ Intégration du bâti dans l'environnement immédiat : infrastructures et transports collectifs à proximité, réseau d'assainissement
- ▶ Orientation logements traversants et bâtiments
- ▶ Isolation et ventilation, ouvertures vitrées et menuiseries en fonction des apports solaires été/hiver
- ▶ Impacts paysager et végétal, biodiversité : choix des espèces et de la flore adapté au climat et au site...
- ▶ Qualité des espaces extérieurs,
- ▶ Choix constructifs : auto-construction, ossature bois, métallique, compacité, BBC, BEPOS...
- ▶ Utilisation de matériaux locaux : brique, isolants locaux,

Domaine 2 : Efficacité énergétique

8

Les impacts à évaluer



- ▶ Systèmes d'isolation : toitures végétalisées, compacité de l'enveloppe, résistance à l'air,
- ▶ Qualité de l'air intérieur
- ▶ Diagnostic et traitement de l'amiante et autres matériaux polluants
- ▶ Utilisation de sources d'énergie renouvelables : photovoltaïque solaire; géothermie, biomasse, eau chaude solaire, éclairage naturel halls et escaliers, éclairage public basse consommation...
- ▶ Maîtrise des consommations d'eau, d'électricité des parties communes, récupération des eaux pluviales
- ▶ Gestion des déchets de construction (chantier à faible nuisance)
- ▶ Traitement des déchets ménagers et tri sélectif,



Domaine 3 : Equilibre des territoires et cohésion sociale

- ▶ Association des habitants et des résidents à la démarche environnementale,
- ▶ Solidarités intergénérationnelles et prise en compte du vieillissement de la population logée,
- ▶ Inclusion sociale et insertion par l'économique : chantiers école, clauses d'insertion dans les marchés
- ▶ Prévention des incivilités et gestion de la tranquillité
- ▶ Initiatives de développement social et d'animation locale en direction des publics vulnérables,
- ▶ Diversité de l'habitat et recherche d'une mixité d'usage et de produits logements
- ▶ Appui au développement économique local et à la vie associative
- ▶ Offre de financements abordables pour l'accès au logement des ménages qui ne peuvent se loger dans le marché immobilier privé



Impacts à évaluer

- ▶ Analyse environnementale du site en amont (diagnostic, contraintes et ressources) et étude d'impact
- ▶ Management de la démarche environnementale : revue de projet, amélioration continue et évaluation partagée
- ▶ Déplacements professionnels et modes de transport doux
- ▶ Pilotage des performances environnementales : suivi de tableaux de bord et d'indicateurs
- ▶ Qualité des dispositifs d'information et de sensibilisation des habitants et résidents,
- ▶ Dispositifs réguliers de communication sur l'avancement de la démarche auprès des parties prenantes
- ▶ Démarche éco-citoyenne interne : éco-gestes, engagements ciblés au travail pour préserver l'environnement,
- ▶ Formation des collaborateurs et le cas échéant des fournisseurs



Dimension 5 : Gouvernance et relations avec les parties prenantes

11

DG CONSULT/ RESEAU HABITAT & FRANCOPHONIE
48ème CONFERENCE
29/04/2015

Impacts à évaluer

- ▶ Existence d'une stratégie environnementale formulée dans les différents métiers de l'organisation afin de contribuer à réduire les émissions de gaz à effet de serre et de prendre en compte le changement climatique,
- ▶ Transparence du processus de prise de décision/démarche environnementale et modalités de mise en oeuvre
- ▶ Modalités d'association et d'écoute des parties prenantes, d'appropriation du projet par les acteurs et de rendre compte : participation, dialogue compétitif, co-construction, évaluation partagée des retombées du projet,



MERCI POUR VOTRE ATTENTION

dglaesner@dg-consult.fr

DG CONSULT Paris – Tél : 00 33 630 741 267